



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 24 novembre 2025

Vigilance accrue pour prévenir les incendies dans les installations de gestion de déchets en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine, à l'instar du reste du territoire national, fait face à une hausse inquiétante du nombre d'incendies survenant dans les installations de gestion des déchets. Au niveau national, ces incendies ont doublé au cours des années 2010. Ils sont souvent causés par la **présence de batteries lithium ou d'autres déchets dangereux mal triés**. Leurs conséquences sont multiples et peuvent être graves : risques pour la santé publique et l'environnement, pertes économiques importantes pour les exploitants et atteintes à la sécurité des riverains.

Pour répondre à cette situation, l'État (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL Nouvelle-Aquitaine) a mené en 2024 **une vaste campagne de contrôle dans 120 établissements de tri, transit et regroupement de déchets**. Résultat : **9 sites sur 10 présentent au moins une non-conformité liée au risque incendie**, notamment une absence de dispositifs de lutte contre les incendies, un confinement des eaux d'extinction incendie insuffisant ou des installations électriques non conformes.

À l'approche de l'entrée en vigueur de nouvelles obligations réglementaires au 1^{er} janvier 2026¹, visant à prévenir, détecter et éviter la propagation des incendies, **Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, annonce la reconduction de cette action de contrôle en 2026. Une attention renforcée sera portée aux installations manipulant des déchets contenant des piles et batteries, souvent à l'origine de départs de feu.**

Afin d'accompagner les professionnels dans la compréhension et l'application de ces nouvelles exigences, la DREAL a organisé ce jour un webinar de sensibilisation à destination des acteurs régionaux et les professionnels du secteur des déchets. Ce rendez-vous a réuni près de 400 participants. Il a permis de clarifier les évolutions réglementaires, d'échanger sur les bonnes pratiques et de renforcer la prévention des risques.

« Prévenir les incendies dans les installations de gestion des déchets est un enjeu majeur de sécurité et de protection de l'environnement. J'appelle chaque professionnel à s'engager pleinement dans la mise en œuvre des bonnes pratiques et des nouvelles obligations, avec l'appui de la DREAL, afin de protéger les populations et de garantir la continuité de leurs activités dans des conditions sûres et durables. » le préfet Étienne GUYOT

¹ Prévues par les arrêtés ministériels des 22 décembre 2023 et 8 janvier 2024, modifiés les 5 et 6 mai 2025.